Envoyé en préfecture le 20/01/2025
Reçu en préfecture le 20/01/2025
Publié le 20 JAN. 2025
ID : 030-213002975-20250117-2025_01-DE

2025-01

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD — ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mille vingt-cinq
Le dix-sept janvier
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué par Madame le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/01/2025

PRÉSENTS :
MMES/MM. Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Fabien ARJALLES, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

ABSENTS :
MMES/M. Florence MAURIN, Romane MINIOU.

PROCURATION : Néant.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Marion CHOQUET a été nommée pour remplir ces fonctions.

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2024

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13/12/2024 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(Par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

../..

Envoyé en préfecture le 20/01/2025
Reçu en préfecture le 20/01/2025
Publié le 20 JAN. 2025
ID : 030-213002975-20250117-2025_01-DE

2025-01

➢ APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13/12/2024 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance

Marion CHOQUET

Le Maire

Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 20/01/2025
⇨ Reçu par la Préfecture, le 20 JAN. 2025
⇨ Retour en mairie, le 20 JAN. 2025
⇨ Affiché le 20 JAN. 2025